

Berne, le 1<sup>er</sup> novembre 1948.

GENERALSTABSBETEILIGER

+ -2 NOV. 1948 +

N° 321/3/a. Fr/Lo

Notice à l'intention du Chef de l'E.M.G.Concerne: la désignation d'un attaché militaire à Rome.

La nomination d'un attaché militaire en Italie devient, à mon avis, de plus en plus pressante.

Outre les nombreux messages officieux qui nous sont parvenus de la part de l'Etat-major italien, il convient de noter que M. le Ministre de Weck a insisté deux fois déjà sur l'intérêt qu'il y aurait à faire représenter notre Etat-major auprès de l'E.M. italien.

Tout récemment encore, le Général Roda, attaché militaire près la Légation d'Italie à Berne, m'a également fait part du désir de son E.M. d'accueillir un attaché militaire suisse.

Il est évident, en outre, que l'Armée italienne se réorganise et tout ce que nous sommes arrivés à savoir nous prouve que, en Europe, elle est la force militaire qui apporte le plus de célérité à sa reconstruction. Comme il ne fait nul doute que les Américains participent activement à cette réorganisation, tant par les experts que par les envois de matériel, il est certain que nous aurions grand intérêt à suivre de près ce redressement.

Il est nécessaire, par ailleurs, que j'insiste sur le fait que dans le cadre de la situation générale le problème de notre frontière sud présente un intérêt particulier. Je sais que les Américains ont étudié une ligne de défense de l'Europe jalonnée par la Grande Bretagne, les Pyrénées, le Nord-Africain, les Apennins, la Grèce et la Turquie. J'ai appris, également, que des conversations ont eu lieu entre l'E.M. français et l'E.M. italien pour l'étude d'une défense en commun des Alpes. Quelle que soit la solution envisagée, l'Italie du Nord - notre frontière sud - pourrait être appelée à jouer un rôle de première importance dans un conflit futur.

Du point de vue des dépenses qu'entraînerait la désignation d'un attaché militaire à Rome, je crois que les crédits dont dispose la Section des renseignements pourront suffire.

Quant au choix de l'officier qui serait chargé de cette mission, je me permets de renouveler la proposition du Colonel Steinrisser, sous réserve, toutefois, que le Commandant du 3. C.A. veuille bien le céder.

SERVICE DE L'ETAT-MAJOR GENERAL  
Le Chef de la Section des renseignements:

Colonel R. F r i c k .

